



... CYCLE ...

CYCLE SPÉCIALISANT DE FORMATION EN DROIT PUBLIC LES CONTRATS ADMINISTRATIFS

LES 17 MARS, 26 MAI, 16 JUIN,
15 SEPTEMBRE ET
1ER DÉCEMBRE 2023

:: PRÉSENTIEL ::

VALIDATION
3 H/ATELIER

EDASE

61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



SPÉCIALISATION

NIVEAU : 3

PRÉREQUIS : Disposer de
la pratique professionnelle
de la matière depuis plus de
4 ans

www.edase.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

■ Proposer aux avocats en exercice, disposant de la mention de spécialisation et souhaitant valider des heures en droit public ou à ceux désireux de l'obtenir, de bénéficier d'interventions et d'échanges avec des praticiens de qualité et reposant sur une mise à jour des concepts fondamentaux ainsi que sur des exemples concrets et pratiques.

TYPE DE FORMATION : Présentiel

PRÉ-REQUIS :

Niveau 3 : Disposer de la pratique professionnelle de la matière depuis plus de 4 ans

DURÉE DE LA FORMATION :

5 ateliers de 3 heures
Les 17 mars, 26 mai, 16 juin,
15 septembre et 1er décembre 2023

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

15h pour la totalité du cycle
3h pour chaque atelier

INTERVENANTS

Me Ch. BAILLON-PASSE,
Avocat au Barreau de Marseille

Me B. CAVIGLIOLI,
Avocat au Barreau de Marseille

Me D. DEL PRETE,
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

M. Ph. GRIMAUD,
Vice-Président du Tribunal Administratif de
Toulouse

M. Ph. HARANG,
Président de la troisième chambre du Tribunal
Administratif de Toulon

Me F. LAURIE,
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

M. F. POINT,
Rapporteur public à la Cour administrative d'appel
de Marseille

Me C. SCHWING,
Avocat au Barreau de Marseille

M. R. THIELE,
Président assesseur à la Cour administrative
d'appel de Marseille

PROGRAMME DU CYCLE

ATELIER I : LES MARCHÉS PUBLICS

Vendredi 17 mars 2023

14 H - 17 H

Me B. CAVIGLIOLI,
Avocat au Barreau
de Marseille
M. R. THIELE,
Président assesseur à la Cour
administrative d'appel de
Marseille

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les risques juridiques liés aux différentes procédures de passation applicables
- Identifier les risques juridiques liés à l'exécution des marchés publics

Programme prévisionnel :

- Montage contractuel et qualification de marchés publics
- Les différentes catégories de marchés publics
- Les points clés de la passation des marchés publics
- Les documents contractuels et rédaction
- Exécution des marchés publics (avenant, DGD, résiliation...)

ATELIER II : LES CONCESSIONS DE SERVICES PUBLICS

Vendredi 26 mai 2023

14 H - 17 H

Me D. DEL PRETE,
Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence
M. Ph. GRIMAUD,
Vice-Président du Tribunal
Administratif de Toulouse

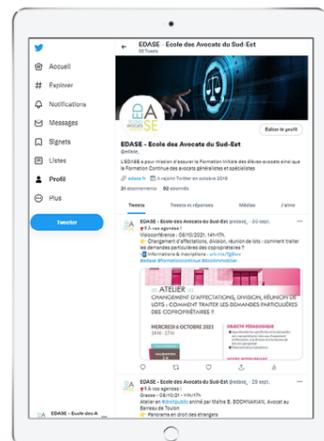
Objectifs pédagogiques :

- Identifier les risques juridiques liés au montage contractuel et à la procédure de passation applicable
- Identifier les risques juridiques liés à l'exécution des concessions

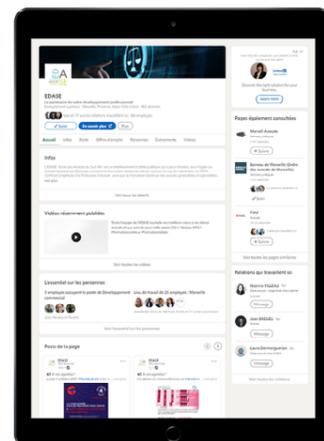
Programme prévisionnel :

- Montage contractuel et qualification de concession
- Les différents contrats de concession (travaux, service, service public, DSP)
- Les points clés de la passation des concessions
- La rédaction des documents contractuels et clauses substantielles (durée, compensation financière et OS, biens de retours et de reprise)
- Les aides d'Etat
- Exécution des concessions (avenant, résiliation, bien de retours)

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Twitter



LinkedIn



Facebook

::: ATELIER III ::: LES CONVENTIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DU DOMAINE PRIVÉ DES PERSONNES PUBLIQUES

Vendredi 16 juin 2023

14 H - 17 H

Me Ch. BAILLON-PASSE,
Avocat au Barreau
de Marseille
Intervenant à confirmer

- **Objectifs pédagogiques :**
 - Identifier les risques juridiques liés au montage contractuel et à la procédure de passation applicable (CGPP)
 - Identifier les risques juridiques liés à l'exécution des concessions
- **Programme prévisionnel :**
 - Montage contractuel et notion de domaine public et privé des personnes publiques (principe de mise en concurrence, publicité ?)
 - Les questions de compétence juridictionnelle
 - Les points clés de la passation des contrats d'occupation du domaine public
 - La rédaction de la convention et les principes de la domanialité publique (Insaisissabilité, inaccessibilité, inaliénabilité, imprescriptibilité)
 - Les effets du classement / déclassement
 - Contrats d'occupation du domaine public et droit de l'Union européenne
 - Exécution et résiliation

::: ATELIER IV ::: LES BAUX EMPHYTÉOTIQUES ADMINISTRATIFS

Vendredi 15 septembre 2023

14 H - 17 H

M. Ph. HARANG,
Président de la troisième
chambre du Tribunal
Administratif de Toulon
Me F. LAURIE,
Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence

- **Objectifs pédagogiques :**
 - Identifier les risques juridiques liées au montage contractuel
 - Identifier les spécificités du BEA
 - Identifier les risques juridiques liées à l'exécution des concessions (droits et obligations des parties)
- **Programme prévisionnel :**
 - Montage contractuel et risque de requalification du bail
 - La typologie des BEA
 - La rédaction de la convention et clauses substantielles (durée, redevance, droits réels, et garanties...)
 - Exécution du bail (droits et obligations du bailleur et de l'emphytéote, résiliation)

::: ATELIER V ::: LES CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT

Vendredi 1er décembre 2023

14 H - 17 H

M. F. POINT,
Rapporteur public
à la Cour administrative
d'appel de Marseille
Me C. SCHWING,
Avocat au Barreau
de Marseille

- **Objectifs pédagogiques :**
 - Identifier le champ d'application et la réglementation applicable à la concession d'aménagement
 - Analyser les modalités de passation des concessions d'aménagement et des contrats conclus par les aménageurs
- **Programme prévisionnel :**
 - Champ d'application de la concession d'aménagement
 - Articulation avec la procédure de création d'une ZAC
 - Les points clés de la procédure de passation des concessions d'aménagement
 - La rédaction de la convention et clauses substantielles
 - Résiliation de la concession d'aménagement

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

	TARIF*	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 3 H	70 €	33,81 €	Moins de 40 €
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 15 H	280 €	169,05 €	Moins de 120 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2023 : 11,27 €

Plus d'informations [ICI](#)

::: FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! :::

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCO : www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation.**

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! :::

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat : [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 17 MARS [ICI](#)
Les marchés publics

ATELIER III · 16 JUIN [ICI](#)
Les conventions
d'occupation du domaine
public

ATELIER V · 1ER DÉCEMBRE [ICI](#)
Les concessions
d'aménagement
public

ATELIER II · 26 MAI [ICI](#)
Les concessions de services
publics

ATELIER IV · 15 SEPTEMBRE [ICI](#)
Les baux emphytéotiques
administratifs

LE CYCLE COMPLET [ICI](#)

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »
[Tuto de téléchargement ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

... CYCLE ...

CYCLE SPECIALISANT DE FORMATION EN DROIT PUBLIC VOLET III LES CONTRATS ADMINISTRATIFS

Les 17 mars, 26 mai, 16 juin, 15 septembre et 1er décembre 2023

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Département de naissance :
Avocat au Barreau de :
Date de prestation de serment :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail :
Téléphone :

... Champ(s) de compétence à renseigner ...

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Droit des enfants

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit du numérique et des communications

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

... JE M'INSCRIS À ...

ATELIER I · 17 MARS ICI
Les marchés publics

ATELIER II · 26 MAI ICI
Les concessions de services publics

ATELIER III · 16 JUIN ICI
Les conventions d'occupation du domaine public

ATELIER IV · 15 SEPTEMBRE ICI
Les baux emphytéotiques administratifs

ATELIER V · 1ER DÉCEMBRE ICI
Les concessions d'aménagement

LE CYCLE COMPLET ICI

... TARIFS ...

POUR 1 ATELIER · 70 €

POUR LE CYCLE COMPLET · 280 €

... MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ...

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site
POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr





61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr